



CONCOURS EN SALLE 2 x 18 m QUALIFICATIF CHAMPIONNAT DE FRANCE

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JANVIER 2023

Gymnase des Vertes Voyes , 1 route Royale
SAINTE MENEHOULD

Le protocole sanitaire en vigueur sera mis en place lors de la compétition.

BLASONS :

- 80 pour les U11 (poussins)
- 60 pour les U13 (benjamins), U15 (minimes) ; Bare-Bow jeunes
- 40 pour les U18 (cadets), U18 (juniors), séniors 1 – 2 - 3 arc classique , bare-bow adultes
- Trispots verticaux pour les autres catégories

NB : - les archers arcs classiques qui souhaitent tirer sur trispot doivent l'indiquer lors de leur inscription.

SAMEDI

Après midi

Ouverture du greffe : 13h00
Echauffement : 13h15 à 13h45
Début des Tirs : 14h00

Soir

Ouverture du greffe : 17h30
Echauffement : 17h45 à 18h15
Début des Tirs : 18h30

DIMANCHE

Après-midi

Ouverture du greffe : 12h30
Echauffement : 12h45 à 13h15
Début des Tirs : 13h30

Suivant le nombre d'inscrits, le départ du samedi soir pourra se faire en 1 seule vague

RECOMPENSES :

- au premier de chaque catégorie

MISES :

U21 – S1 – S2 – S3 : 9 € - 2 départs 14 €
U11 – U13 - U15 – U18 : 7 € - 2 départs 10 €

Correspondant : GAVART Franck
34 Rue Bancelin 55120 LES ISLETTES
Tél : 06 . 07 . 49 . 31 . 37
Mail : gavart.franck@orange.fr

AVANT LE 12 JANVIER 2023

Chèque à l'ordre de : Compagnie d'Arc des Vallons d'Argonne

